



RÉSUMÉ DES ÉVALUATIONS RÉGIONALES
DANS LE CADRE DU SIXIÈME RAPPORT
SUR L'AVENIR DE L'ENVIRONNEMENT MONDIAL :

GEO-6

PRINCIPALES CONCLUSIONS
ET MESSAGES POLITIQUES

UNEP/EA.2/INF/17



Le PNUE encourage
les bonnes pratiques
environnementales dans le monde
comme dans ses propres activités. Cette
publication est imprimée sur du papier issu de
forêts gérées de manière durable, comprenant des
fibres recyclées. Le papier est blanchi sans chlore
et les encres sont végétales. Notre politique
d'impression vise à limiter l'empreinte
écologique du PNUE.

RÉSUMÉ DES ÉVALUATIONS RÉGIONALES
DANS LE CADRE DU SIXIÈME RAPPORT
SUR L'AVENIR DE L'ENVIRONNEMENT MONDIAL :

GEO-6

PRINCIPALES CONCLUSIONS
ET MESSAGES POLITIQUES

Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement
du Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Deuxième session

Nairobi, 23–27 mai 2016

Point 4 (b) de l'ordre du jour provisoire*
Politique environnementale internationale et
problèmes de gouvernances : interface science-politiques



Table of Contents

L'AFRIQUE	2
L'ASIE ET LE PACIFIQUE	6
L'EUROPE	12
L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES	18
AMÉRIQUE DU NORD	23
L'ASIE OCCIDENTALE	28





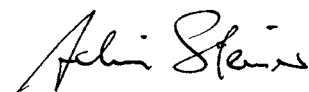
Note du Directeur Exécutif

Résumé

La présente note résume les principales conclusions et messages politiques des évaluations menées dans le cadre du programme pour l'avenir de l'environnement dans le monde (GEO-6) dans les six régions du programme des Nations Unies pour l'environnement (Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Asie occidentale et Europe^{1,2}), conformément à la résolution 1/4 de la première session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Chaque évaluation régionale du GEO-6 examine les priorités régionales, l'état de l'environnement dans la région, les principales tendances qui auront un impact sur l'environnement de la région à l'avenir et une analyse des actions nécessaires pour que la région puisse atteindre un avenir plus durable. Les conclusions fourniront des données clés pour l'évaluation mondiale du GEO-6, ainsi que pour les forums et processus régionaux et nationaux pertinents.

Les résumés des évaluations régionales du GEO-6 ont été approuvés par une série de réunions régionales organisées aux mois de mars et d'avril 2016, notamment par les membres du Groupe consultatif de haut niveau intergouvernemental (HLG) du GEO-6.



Achim Steiner

United Nations Under-Secretary-General and
Executive Director, United Nations Environment Programme

¹ Dans le contexte de ce rapport, le terme 'Asie occidentale' inclut les pays du GCC et la région Mashriq et Yemen

² L'évaluation GEO-6 pour la région de l'Asie occidentale est une dans la série de GEO-6 du PNUÉ et serra la fondation pour l'évaluation globale du GEO-6.

L'AFRIQUE

Aperçu général

1. Soucieuse de la mise œuvre de son Agenda 2063, l'Afrique veut être une région prospère fondée sur une croissance inclusive durable, une Afrique pacifique où règne la bonne gouvernance. Le rythme de la croissance de la région doit être axée sur une augmentation de la productivité agricole, l'industrialisation, l'investissement dans le développement des infrastructures et des énergies renouvelables, la préservation de la biodiversité, l'utilisation durable, juste et équitable de ses ressources génétiques, l'air pur et l'eau potable et une meilleure capacité d'adaptation aux changements climatiques.
2. L'Afrique fait face à un grand défi qui est celui de soutenir la croissance économique rapide vu que sa population devrait doubler d'environ 2,5 milliards d'ici à 2050, tout en préservant le système de vie fourni par son riche capital naturel, qui sous-tend la réalisation de sa vision à long terme. Il est donc impératif que cette croissance tienne compte de la gouvernance environnementale relativement faible de la région et du manque de données environnementales et socio-économiques précises et mises à jour pour la prise de décision fondée sur des faits.

Principales conclusions

3. L'évaluation régionale du GEO-6 pour l'Afrique montre l'importance de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030 tel que défini par les objectifs de développement durable (ODD). Les deux contiennent des éléments communs pour un rythme de développement qui permettra d'assurer un cadre vie sain à l'Afrique tout en assurant une bonne santé et une qualité de vie des populations. Les deux Agendas sont également essentiels pour la préservation et la valorisation du capital naturel de l'Afrique pour le bénéfice de ses citoyens et de leurs moyens de subsistance. Afin d'atteindre ces visions, les institutions publiques de l'Afrique doivent mettre sur pied des structures de gouvernance souples et adaptées.
4. **La pollution atmosphérique** est un problème majeur en Afrique. En effet, près de 600 000 personnes en meurent chaque année en Afrique. En raison de leur dépendance de l'utilisation des sources de biomasse d'énergie pour la cuisson, l'éclairage et le chauffage, 90% de la population de la région Afrique est exposée à ce danger. L'Afrique est appelée à investir dans des solutions à effet rapide à l'instar des logements offrant une meilleure ventilation et de cuisinières éco-énergétiques, tout en adoptant des mesures à moyen et à long terme pour fournir des formes d'énergie propres à l'instar de l'électricité.
5. La croissance de l'urbanisation, l'industrialisation, la motorisation et l'émission de poussières minérales d'origine désertique ont causé l'augmentation de la **pollution extérieure** en Afrique. Le transport transfrontalier, la dispersion et le dépôt éventuel de polluants contribuent également à l'augmentation des niveaux de pollution extérieure dans la région. Surtout dans les zones urbaines, la tendance observée dans les niveaux de pollution extérieure nécessite la mise en œuvre de solutions de transport qui intègrent l'établissement de normes pour l'état des véhicules et l'investissement dans des systèmes de transport de masse durables.

6. L'approvisionnement hors réseau en électricité dans les zones rurales reculées et une plus grande consommation **des formes d'énergie renouvelables** telles que l'énergie solaire, l'énergie hydroélectrique et éolienne offrent un ensemble de possibilités prometteuses et réalistes afin de répondre aux besoins énergétiques de l'Afrique. Avec seulement 10% du potentiel hydroélectrique exploité de la région, il existe des opportunités considérables pour l'utilisation de cette source d'énergie en Afrique pour la production d'électricité, sous réserve d'une étude minutieuse des conséquences environnementales des projets proposés.
7. Malgré une amélioration récente, environ 40% de la population africaine n'a toujours pas accès à l'**eau potable**, et 70% manquent de structures sanitaires adéquates. En conséquence, les infections diarrhéiques dues à la consommation de l'eau impure sont à l'origine de près de 8% des décès par an dans la région. Il faut pour cela un besoin urgent d'investir dans des technologies à faible coût pour la gestion des eaux usées, ainsi que la distribution d'eau potable.
8. **La nappe phréatique** représente une ressource significative sous-exploitée, mais comme priorité primaire, il faut améliorer de manière substantielle la base d'informations sur cette ressource. Avec 63 bassins fluviaux qu'elle couvre, l'Afrique est résolument engagée à la gestion intégrée des ressources en eau pour une meilleure protection des bassins versants et de renforcement de la coopération entre les bassins pour une utilisation équitable des ressources limitées en eau.
9. Un grand nombre du secteur des pêches en Afrique, tant au niveau intérieur que maritime, souffre de la surexploitation en raison de la pêche illégale, sous-déclarée et mal réglementée. L'aquaculture est un secteur prometteur pour l'exploitation de cette source de protéines potentiellement durable. Toutefois, il faut comme condition préalable prendre en compte la biodiversité et d'autres incidences sur l'environnement au moment de promouvoir cette industrie.
10. Considéré comme l'atout le plus précieux de l'Afrique, **la terre** est une ressource essentielle dans tous les aspects de la vie et du développement. Toutefois, elle fait face à de nouveaux défis relatifs à l'évolution des pratiques d'utilisation, notamment l'urbanisation, l'exploitation minière, la déforestation, l'expansion agricole et le développement des infrastructures. Les pratiques de gestion durable des terres sont nécessaires afin de concilier les diverses utilisations de cette ressource.
11. L'Afrique compte six des dix pays du monde qui connaît une **urbanisation** rapide, et en conséquence, est confrontée à des changements profonds dans les modèles d'habitat dans les années à venir. Le déplacement d'environ 450 millions de personnes des zones rurales vers les zones urbaines d'ici à 2050 mettra une pression énorme sur les institutions urbaines, les infrastructures et les ressources financières et autres, tout en provoquant une demande énorme au niveau des terres pour s'installer. Pour lutter contre ce problème, il faudra un bon aménagement de l'espace à tous les niveaux des pouvoirs publics afin de s'assurer que les villes ont la capacité de faire face à la croissance démographique. Rendre les zones rurales plus attractives pour les jeunes à travers des investissements dans le développement rural constitue une autre intervention importante.
12. L'Afrique a 60% des terres arables non exploitées du monde, ce qui indique un grand potentiel pour l'investissement dans la **production alimentaire** à grande échelle, qui, si elles sont exploitées, pourraient permettre à la région non seulement satisfaire à ses propres besoins alimentaires, mais aussi d'exporter dans le monde. La libération de ce potentiel représente un défi important, en particulier en tenant compte d'autres utilisations des terres concurrentes, notamment pour le pâturage et les valeurs culturelles. Actuellement, la productivité des terres reste faible dans la région; en raison de sols pauvres minéraux et la dégradation des sols causée par des pratiques agricoles inappropriées, la déforestation, les activités minières et la désertification. L'Afrique doit de ce fait adopter le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique et de ses technologies associées pour l'irrigation et l'utilisation d'engrais, tout en encourageant l'agro-biodiversité et les connaissances agro-écologique au niveau continental afin d'aboutir à des rendements plus élevés par unité de surface.

13. La mauvaise **gestion des affaires foncières** constitue un autre sujet de préoccupation. La sécurisation foncière aussi pour les femmes et que pour les hommes permettra de s'assurer que le capital foncier de l'Afrique est à la fois valorisé et protégé. L'Afrique est donc invitée à élaborer des directives en matière de meilleures pratiques en ce qui concerne les affaires et les processus fonciers, et instituer des réformes législatives et administratives appropriées afin de veiller à ce que des progrès significatifs sont accomplis pour un marché foncier bâti sur un ensemble d'options sûr et une productivité accrue des terres.
14. La riche **biodiversité** de l'Afrique constitue une base pour les services écosystémiques, notamment les aliments, l'eau potable et l'air pur. Cependant, ce capital naturel d'une importance cruciale fait face à de graves menaces à l'instar du commerce illégal des espèces fauniques, la monoculture, la pollution de l'air et de l'eau, la disparition des forêts, les changements climatiques et la prévalence accrue des espèces exotiques envahissantes. Le lien entre la biodiversité et la santé humaine et le bien-être est de mieux en mieux compris, mais des recherches supplémentaires sont nécessaires, en particulier en ce qui concerne les maladies animales (zoonoses).
15. La faible valorisation de la biodiversité comme étant un atout pour le développement économique contribue à la faiblesse des efforts de préservation et sape son importance en agriculture, par exemple dans la protection des pollinisateurs et la préservation de la diversité d'adaptation aux changements climatiques. Il est recommandé que les États membres intègrent rapidement la biodiversité et les services écosystémiques dans les **systèmes de comptabilité nationale**. L'Afrique doit également s'assurer que la stratégie de l'Union africaine en matière de commerce illégal des espèces fauniques se traduit en action, qu'elle est pleinement mise en œuvre et connaît un suivi régulier.
16. L'Afrique est confrontée à des difficultés énormes en matière de gestion de l'environnement, et aussi d'énormes possibilités pour «mieux faire les choses». La vision pour une Afrique inclusive, prospère et pacifique qui **résiste aux chocs futurs** ne peut être possible que si l'on comprend que l'air pur et sain, la qualité de l'eau, la terre et la biodiversité sont nécessaires pour soutenir cette transformation. Tous les efforts doivent donc être faits afin de garantir la protection et l'intégrité de ces ressources qui sont des éléments essentiels pour le bien-être durable de l'homme.
17. Alors que **l'incertitude inhérente et la diversité du potentiel futur** ne favorisent pas la mise sur pied d'un ensemble de politiques normatives, les décisions politiques devraient viser à réduire au minimum les impacts sur l'environnement et sur le développement, et à maximiser la capacité de l'Afrique à préserver efficacement son capital naturel. L'accent devrait être mis sur l'amélioration de la protection de l'environnement, combler de sérieuses lacunes statistiques et développer les capacités humaines et techniques nécessaires pour un avenir durable.
18. La conclusion de l'évaluation montre que la **faible teneur en carbone, les choix qui résistent aux phénomènes climatiques** dans les infrastructures, l'énergie et la production alimentaire et une gouvernance efficace et durable des ressources naturelles sont essentielles pour la protection des atouts écologiques du continent qui sous-tendent une société saine.



© Shutterstock/Andrey Tyk

L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Aperçu general

19. L'évaluation du GEO-6 de la région Asie-Pacifique repose sur l'examen scientifique des principales tendances en matière d'environnement identifiées par les États membres et les parties prenantes à la Conférence de REIN tenue à Bangkok, les 27 et 28 avril 2015. Le premier Forum des Ministres de l'Environnement de l'Asie-Pacifique, tenu peu après la conférence de REIN a pris des décisions sur les actions prioritaires en matière de l'environnement dans la région.
20. **L'évolution démographique, les modes de vie et l'accès aux services de base:** l'urbanisation rapide, le train de vie élevé et la demande croissante des ressources et services associée à la croissance économique exercent une pression croissante sur les ressources écosystémiques;
21. **L'augmentation de l'inefficacité dans l'utilisation des ressources:** L'accroissement de l'utilisation des ressources, avec peu d'amélioration de l'efficacité de leur utilisation, provoque la dégradation généralisée de l'environnement, la perte des services écosystémiques, la production excessive de déchets et des charges financières supplémentaires;
22. **L'augmentation de la vulnérabilité aux impacts des catastrophes naturelles et des phénomènes extrêmes:** Les effets liés aux changements climatiques et les catastrophes et la vulnérabilité accrue du fait d'un développement non planifié et la migration urbaine vont continuer d'imposer des pertes économiques qui pourraient compromettre les efforts de développement, accroître la pauvreté et l'inégalité, et constituer une menace à l'eau et à la sécurité alimentaire;
23. **L'augmentation des risques sanitaires liés à l'environnement:** Bien qu'il y ait une amélioration de l'espérance de vie, il existe cependant une augmentation des menaces pour la santé souvent avec des effets disparates en fonction du sexe et de l'âge, ainsi que les coûts de la pollution atmosphérique généralisée, des substances chimiques nocives et des métaux lourds, et l'émergence et la propagation des maladies vectorielles; et
24. **Disparité croissante entre l'ensemble des textes existants et leur mise en application:** Il y a eu une intervention croissante des politiques pour faire face aux problèmes existants, mais l'écart politique se creuse en raison de la mise en œuvre inefficace des politiques, une base scientifique médiocre pour l'élaboration des politiques et les problèmes environnementaux qui surgissent du jour au lendemain.

Principales conclusions

25. L'analyse des principaux aspects environnementaux, à savoir: l'air, la terre, le biote et les écosystèmes, l'eau douce, les côtes et les océans, et les déchets en utilisant le modèle *force motrice-pression-état-impact-réponse* montre que le niveau de dégradation accéléré de l'environnement à travers la région et son impact sur le bien-être humain. Les principales conclusions de l'évaluation sont:

26. **L'air:** Les émissions de dioxyde de soufre et d'oxyde d'azote ont connu une baisse, mais les concentrations ambiantes d'ozone et de particules fines (polluants climatiques à courte durée (SLCP) à l'exemple du noir de carbone) ont connu une hausse. La pollution transfrontière par la brume et par la fumée, causée par la combustion non contrôlée de la biomasse et de la mauvaise pratique d'utilisation des terres est devenue le problème majeur de la qualité de l'air en Asie du Sud-Est et nécessite l'urgence pour des solutions multilatérales et la coopération régionale. La pollution de l'air intérieur causée par les combustibles de mauvaise qualité ou de la biomasse a une influence chez les femmes et chez les enfants dans toute la région et présente des effets sur la santé. Les impacts des changements climatiques sur les villes et les infrastructures sont plus grands dans certaines zones côtières et les pays insulaires du Pacifique, pendant que les phénomènes climatiques extrêmes sont devenus la principale cause des catastrophes dans la région.
27. **La terre:** La dégradation des terres s'est intensifiée sur la majeure partie de la région, entraînant comme conséquence le déplacement des populations autochtones, la perte de la biodiversité, et la réduction des produits forestiers importants. La dégradation des terres a des implications supplémentaires sur les ressources en eau en matière de teneur du sol en eau et de la recharge de la nappe phréatique. La superficie forestière totale a augmenté dans certaines régions d'Asie depuis 1990, grâce aux efforts de reboisement, mais il existe des disparités énormes au niveau sous-régional. Pendant ce temps, il y a une perte continue de l'habitat sauvage, les systèmes de forêts naturelles, les mangroves et d'autres systèmes naturels des terres agricoles et la croissance urbaine.
28. **Le biote et les écosystèmes:** l'intégrité des écosystèmes et la biodiversité sont menacées dans toute la région à cause de l'agriculture extensive, les palmeraies et les plantations d'hévéa, l'aquaculture et le commerce illégal d'espèces fauniques. Les zones de forêts naturelles en Asie du Sud-Est et le Pacifique, reconnues comme étant les principaux sites de la biodiversité mondiale, ont diminué considérablement entre 1990-2015. Le nombre d'espèces de mammifères et de plantes menacées a augmenté de plus de 10 et 18% respectivement au cours des dix dernières années. Les 3/4 de toutes les espèces d'oiseaux menacées sur les îles océaniques sont également exposées aux espèces envahissantes. 1/4 de tous les conifères et les espèces de cycadales sont menacées, ainsi 1/5 des espèces de mammifères marins. Dans les pays océaniques et les petits États insulaires, plus de 25% des coraux durs d'eau chaude subissent un blanchiment, à cause surtout de fortes contraintes thermiques, et sont touchés par le déversement des débris de plastique et de déchets dangereux de micro-plastique dans les océans.
29. **L'eau douce:** La pénurie d'eau et la détérioration de la qualité de l'eau sont courantes dans toute la région, en particulier dans en Asie du Nord-Est et du Sud. Du fait des effets des changements climatiques, les ressources en eau deviennent plus rares, en particulier dans les rivières qui prennent leur source dans l'Hindu Kush Himalaya, les inondations et les sécheresses sont plus fréquentes et s'intensifient. La pollution de l'eau issue des effluents humains ou des effluents d'élevage constitue une préoccupation majeure dans la région; et la pollution généralisée de la nappe phréatique par les produits pharmaceutiques et les produits de soins personnels, les nanomatériaux et les organochlorés augmentent le risque d'exposition pour la santé humaine, notamment chez les femmes et les jeunes enfants. Les maladies d'origine hydrique et l'eau insalubre causent 1,8 million de décès par an et 24,8 millions d'années de vie ajustées sur l'incapacité dans la région.
30. **Les côtes et les océans:** La zone côtière est intrinsèquement attractive pour que les hommes s'y installent et l'urbanisation continue attire davantage les populations, avec 325 millions de personnes supplémentaires qui devraient vivre dans la zone côtière d'ici à 2025. Environ 60% des mangroves situées dans les zones côtières en Asie et dans le Pacifique ont été défrichées pour des raisons de développement et plus de 80% des récifs coralliens sont en péril. Une forte érosion se situe entre 1/4 et 1/3 des côtes en Asie du Sud-Est. La pollution causée par des débris de plastique et des microplastiques constitue une préoccupation croissante dans la région.

31. **Les déchets:** La production de déchets solides au niveau municipal devrait passer de 870 millions de tonnes en 2014 à 1,4 milliard de tonnes par an d'ici à 2030 dans la région. De nouvelles formes de déchets complexes à l'instar des déchets électroniques, des déchets alimentaires, des déchets issus de construction/démolition, des déchets en cas de catastrophe et des déchets marins font leur apparition au quotidien. Le déversement incontrôlé reste encore la principale méthode d'élimination des déchets dans la région, entraînant ainsi la circulation des lixiviats, les émissions de méthane, la combustion spontanée, et d'autres problèmes environnementaux. Cependant, l'introduction récente des déchets dans les programmes d'investissement sur l'énergie pourrait être encore renforcée afin d'assurer une meilleure élimination des déchets.

Perspectives: messages politiques

32. La croissance économique régionale et l'urbanisation ont permis que des millions de personnes sortent de la pauvreté et de retrouver une prospérité de la classe moyenne, et a également permis un meilleur accès aux services de base. Toutes ces performances ont cependant entraîné des coûts élevés sur le capital naturel, la biodiversité, le fonctionnement des écosystèmes et la santé humaine. Ces facteurs de stress contribuent à l'inégalité de genre aux inégalités économiques et compromettent la croissance économique régionale elle-même. Les changements climatiques, la pollution atmosphérique et la perturbation de l'écosystème sont de nouveaux enjeux qui pourraient inverser les progrès récents dans le développement humain.
33. Afin d'inverser la tendance des facteurs socio-économiques qui conduisent à la dégradation de l'environnement, une transformation économique particulièrement axée sur l'amélioration de l'énergie et des systèmes de transport et de croissance verte intelligente dans les zones urbaines est urgemment nécessaire. Trente-neuf pays sur quarante et un dans la région ont présenté leurs *Contributions prévues déterminées au niveau national* (CPDN) respectives à la CCNUCC avant la Conférence de Paris dans lesquelles ils ont montré l'engagement de la région en matière d'atténuation des changements climatiques. La région peut accomplir des changements profonds sur des stratégies de développement à faible émission de carbone leur permettant d'atteindre davantage d'engagements louables dans leurs CPDN.
34. Les ODD contribueront à la promotion d'une approche plus intégrée et holistique de la gestion des ressources et de la préservation de l'écosystème. Avec des investissements croissants et importants dans de nouvelles infrastructures, attendus au cours des deux ou trois prochaines décennies, il y a bon espoir que les pays de la région peuvent avancer directement vers des solutions plus intelligentes pour la promotion d'un développement résilient et une prospérité durable.
35. **Décarboniser le développement et améliorer l'efficacité des ressources comme transition vers une économie verte et inclusive.** La région s'est engagée sur la voie d'un développement à forte intensité de carbone et contribue à des niveaux d'émissions dangereux pour la vie et qui perturbent le climat mondial. Les secteurs les plus importants pour des économies à faible ou zéro émission de carbone sont l'énergie, les infrastructures, les villes et les transports. Il existe un fort potentiel pour atteindre l'efficacité énergétique grâce à la bonne gestion de la demande d'énergie combinée à la réglementation et les instruments économiques adéquats. La transition vers les énergies renouvelables nécessite des régimes réglementaires stables, en harmonie avec une vision à long terme des systèmes d'énergie, en vue de renforcer la confiance des investisseurs. Les secteurs des infrastructures urbaines et des transports exigent des politiques innovantes à faibles émissions de carbone, des instruments fondés sur le marché et des solutions technologiques pour garantir que le développement soit écologiquement durable. Dans l'ensemble,

les stratégies de décarbonisation vont stimuler l'innovation technologique, le développement des affaires et la création d'emplois, contribuant au développement socio-économique de plus grande portée.

36. La consommation de minéraux, minerais, combustibles fossiles et de biomasse de la région dépasse celle des autres régions et conduit à l'épuisement rapide de ses ressources. La transition vers des pratiques de production et de consommation durables pourrait réduire la demande en matières premières. En outre, il existe une vaste gamme d'outils de politique qui peuvent continuer à changer les modèles d'utilisation de ressources. Il est crucial de recourir à des taxes et instruments fondés sur le marché qui permettent de changer les préférences des consommateurs et de promouvoir l'investissement vert et l'innovation. Les gouvernements pourraient investir dans des mesures qui stimulent des réformes écologiques dans les secteurs économiques clés et limiter les dépenses dans des domaines qui contribuent à appauvrir le capital naturel. De nombreuses communautés de la région vivent déjà dans des limites écologiquement durables et il est possible de protéger ces modes de vie tout en assurant le développement.
37. Protéger et renforcer le capital naturel et l'intégrité des écosystèmes. Les écosystèmes variés et la riche biodiversité de la région fournissent la nourriture, la nutrition, l'eau, l'air pur et les matériaux pour les infrastructures. Afin d'assurer l'intégrité des écosystèmes, les gouvernements doivent prendre en compte le capital naturel dans le système comptables nationaux et intégrer les valeurs des services écosystémiques dans la prise de décision et la formulation des politiques. Les politiques réglementaires et incitatives sont nécessaires protéger le capital naturel. Les mécanismes basés sur le marché tels que les taxes sur la pollution et l'utilisation des ressources non-renouvelables sont des outils efficaces pour réduire les pressions sur le capital naturel. Les politiques de réglementation pourraient comprendre le zonage, la création des aires protégées et les études d'impact environnemental (EIE) dans les projets. Les gouvernements doivent également investir dans la conservation et la restauration du capital naturel dégradé. L'un des outils les plus efficaces pour la protection des ressources dans de nombreux pays consiste à engager les communautés locales dans la protection et la gestion des habitats naturels et des zones protégées. Ces outils pourraient être améliorés et reproduits.
38. **Renforcer la résilience face aux risques naturels et aux phénomènes climatiques extrêmes.** La région a enregistré plus de catastrophes naturelles et de phénomènes extrêmes que toute autre région du monde. La fréquence, l'ampleur et l'impact des catastrophes liées au climat ont augmenté récemment et assurer la sécurité des personnes, de leurs moyens de subsistance, et la protection des écosystèmes et de leurs services requiert de multiples mesures. L'une des priorités est de renforcer les systèmes d'alerte précoce et de renforcer les capacités régionales en matière de gestion des catastrophes, de reprise des activités et de reconstruction. L'approche axée sur les écosystèmes aborde le lien crucial entre la terre, l'eau et les ressources vivantes et constitue ainsi une stratégie prometteuse pour accroître la résilience des écosystèmes et promouvoir les moyens de subsistance durables. Les mesures d'adaptation basées sur les écosystèmes pourraient inclure les moyens de subsistance alternatifs, l'amélioration des infrastructures, la conservation des sols, la réglementation en matière de ressource en eau, etc. Les stratégies d'adaptation offrent de multiples avantages pour le développement et l'optimisation de ces synergies nécessite d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification nationale.
39. **Trouver des solutions aux risques sanitaires environnementaux.** La pollution généralisée et les impacts des phénomènes environnementaux extrêmes sont les causes profondes de maladies en particulier parmi les couches les plus défavorisées et les femmes. Il existe un risque considérable de mortalité et de morbidité induite par des facteurs environnementaux, notamment la pollution de l'air intérieur et urbain, la contamination de l'eau potable, le manque d'hygiène et les maladies vectorielles. Les réponses politiques cruciales pour la région sont relatives à la mise en place et l'application de normes de qualité de l'air et de l'eau,

l'application du protocole de Cartagena sur la biosécurité, les réponses liées au climat et aux catastrophes, ainsi que la gestion intégrée des vecteurs. La réduction de la pollution nécessite des approches réglementaires et économiques, afin d'accélérer l'indispensable efficacité énergétique et des ressources, promouvoir les énergies renouvelables et développer des infrastructures de transport durable. La gestion intégrée des terres, de l'eau et des déchets, y compris dans le secteur agro-forestier, peut contribuer à réduire la pollution des terres et ressources en eau et à contrôler la propagation des maladies à transmission vectorielle.

40. **Renforcer la gouvernance environnementale pour une diffusion efficace des politiques à des échelles multiples.** Les régimes et institutions en matière d'environnement sont encore inadaptés dans de nombreux pays de la région, ce qui conduit à des réponses politiques inadéquates, une faible application des lois et règlements, et le non respect des AME. Les mandats, les arrangements opérationnels et la capacité de ces institutions nationales doivent être évalués et réaménagés afin de leur permettre d'être en mesure de jouer efficacement leur rôle actuel. À l'avenir, elles devront être capables de répondre aux attentes des ODD qui invitent les gouvernements à prendre des mesures environnementales fortes et déterminantes. Les gouvernements étant organisés par secteurs, une nouvelle façon de penser l'environnement et le développement, y compris les dimensions genre, basé sur l'approche intégrée des ODD, doit émerger entre les ministères et entre les dirigeants politiques. En outre, la mise en œuvre des ODD nécessite un dialogue sincère entre les scientifiques et les politiques, des évaluations et suivis environnementaux efficaces, ainsi que le soutien au financement et à la technologie. Les gouvernements pourraient également promouvoir la participation de la société civile et du public dans les solutions visant à améliorer la qualité de l'environnement.
41. **Renforcer l'interface science-politiques et l'accès à la connaissance.** Les questions environnementales et leurs liens avec le développement sont complexes; par conséquent la connaissance scientifique de cette relation est fondamentale pour parvenir à développement durable. Il est nécessaire de créer des plateformes nationales et d'autres mécanismes pour faciliter les discussions entre scientifiques et politiques sur les questions environnementales au niveau national, notamment le gouvernement, les entreprises et la communauté scientifique/chercheurs. L'une des priorités au plan national est de renforcer ou de mettre en place un mécanisme de communication régulière d'informations sur l'environnement aux acteurs parlementaires et de planification. Il convient de sensibiliser les milieux d'affaires locaux et la société civile à travers l'éducation ou les médias. L'éducation ciblant les administrations nationales permettrait de former une main-d'œuvre équitable et équilibrée en matière de genre, capable de disséminer efficacement la politique environnementale dans tous les secteurs économiques et sociaux. De meilleurs systèmes de surveillance et de gestion des données, combinés à un renforcement continue des capacités d'analyse sont nécessaires pour soutenir l'évaluation et de la recherche qui sous-tend la formulation des politiques.
42. **Renforcer la coopération internationale/régionale sur le climat, la qualité de l'air et d'autres questions environnementales.** Les pays de la région sont parties à de nombreux AME aux niveaux mondial et régional, mais ces accords ne sont pas correctement mis en œuvre car de nombreux pays manquent de capacités en ce sens. Il est urgent de renforcer les capacités afin de permettre aux pays de remplir efficacement leurs obligations en vertu de ces AME, y compris l'élaboration et l'application des législations et réglementations nationales. À cet égard, la mise en œuvre par les États de l'Accord de l'ASEAN sur la pollution transfrontière constitue une priorité, tout comme la coopération régionale sur la gestion des catastrophes, la gestion des déchets électroniques et le commerce illégal d'espèces fauniques. Les éléments d'un système d'appui régional sont en place pour soutenir les efforts d'intervention en cas de catastrophe et de secours d'urgence. Toutefois ils doivent être renforcés en raison de l'augmentation attendue des catastrophes et des événements climatiques extrêmes. La mise en œuvre des ODD exigera des mécanismes de coopération internationale pour promouvoir le partage des connaissances, le transfert de technologie et de financement de la technologie.



© Shutterstock / Adisa

L'EUROPE

Aperçu général

43. *L'évaluation pour la région paneuropéenne du GEO-6 appelle à une action plus urgente, à la fois grâce à des politiques existantes et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable (Agenda 2030), pour relever les défis auxquels la région est confrontée.*
44. Les accords multilatéraux environnementaux signés à l'échelle régionale et mondiale ont amélioré les conditions environnementales dans la région, l'accès à l'information et la participation du public. D'autres améliorations sont possibles grâce à une meilleure mise en œuvre et un meilleur accès à la justice.
45. L'empreinte ressource de la région est insoutenable, en raison de la surexploitation des ressources naturelles et de ses structures commerciales avec d'autres régions. La résilience écologique, sociétale et économique subira au cours des prochaines décennies les impacts négatifs des mégatendances mondiales qui échappent en grande partie au contrôle et à l'influence directe de la région.
46. Les défis environnementaux actuels sont plus systémiques, multidimensionnels, complexes, incertains et étroitement liés aux facteurs socioéconomiques. Les changements anthropiques ont entraîné la transgression de trois « frontières planétaires » sur neuf, à savoir le changement climatique, le taux de diminution de la biodiversité et les perturbations du cycle de l'azote par les êtres humains. La mauvaise qualité de l'air, le changement climatique, les modes de vie malsains et la déconnexion entre la société et l'environnement naturel ont un impact de plus en plus important sur la santé humaine dans la région, faisant émerger de nouveaux risques.
47. Les écosystèmes résilients, l'utilisation efficace des ressources, l'air pur, l'eau potable en quantité suffisante, la gestion durable des substances chimiques et des déchets et des villes durables sont des éléments essentiels pour une planète saine et des populations en bonne santé. Cependant, ni les politiques environnementales seules, ni les gains d'efficacité économiques et technologiques ne suffiront à assurer la viabilité. Il faut plus d'ambition. L'Agenda 2030 et ses Objectifs de Développement Durable reconnaissent cette réalité.
48. Vivre dans les frontières planétaires exigera des transitions importantes en matière d'énergie, d'alimentation, de mobilité et de systèmes urbains et implique des changements profonds dans les principales institutions, les pratiques, les technologies, les politiques et les modes de vie. Il est urgent de mettre en place de nouvelles coalitions de gouvernance impliquant les gouvernements au niveau national et infranational, les entreprises et les citoyens.
49. La transition vers une économie verte véritablement inclusive doit reposer sur des écosystèmes résilients, des systèmes de production propres, des choix de consommation sains, la réduction des effets distributifs négatifs des politiques environnementales et **l'amélioration de la justice environnementale globale pour tous.**
50. Les perspectives positives à long terme appellent à un passage dans l'urgence d'un changement graduel à un changement profond afin de: décarboniser les systèmes d'énergie et de transport et de réduire les autres émissions nocives; restaurer les écosystèmes; découpler l'utilisation des ressources, notamment les empreintes matérielles, la performance économique globale; parvenir à

des systèmes d'approvisionnement «verts» dans les secteurs public et privé; renforcer la responsabilité environnementale dans les entreprises et encourager les changements de mode de vie.

Principales conclusions

51. **Les changements climatiques** constituent l'une des plus grandes menaces pour la santé humaine, l'écosystème et l'atteinte du développement durable. Ils accélèrent également la plupart des risques pour l'environnement. Les impacts croissants sont notamment la fonte des glaces, l'élévation du niveau de la mer qui augmente la fréquence des inondations et des sécheresses, la dégradation des écosystèmes, la perte de la biodiversité, de la fonction du sol et de la productivité alimentaire, l'évolution des vecteurs de maladies et l'aggravation des impacts de la pollution de l'air sur la santé.
52. Les émissions de gaz à effet de serre dans l'Union européenne sont stables ou en baisse, mais dans la sous-région Europe du Sud-est, elles augmentent. Les émissions ont diminué dans la plupart des secteurs, sauf pour le transport, la réfrigération et la climatisation, en grande partie grâce à des gains d'efficacité. D'autres mesures d'atténuation devraient être ciblées dans les transports, l'agriculture, l'énergie et des matières premières, dans le cadre de la transition vers une économie circulaire.
53. Pour rester dans la limite de 2°C-1,5°C d'augmentation de température et éviter les impacts déjà prévus, le renforcement de l'action du gouvernement aux niveaux national et infranational, ainsi que des coalitions multilatérales sont nécessaires en matière d'atténuation et d'adaptation, y compris la comptabilisation des empreintes d'émission. Les priorités en matière d'adaptation sont: la gestion de l'eau, notamment en ce qui concerne les inondations côtières; les cultures adaptées à la hausse sans cesse croissante des températures; et la construction d'une infrastructure verte pour renforcer la résistance aux conditions climatiques extrêmes, en particulier dans les zones urbaines.
54. **La qualité de l'air** représente le plus grand risque pour la santé de la population paneuropéenne, avec des effets disproportionnés sur les enfants, les personnes âgées et les pauvres. En 2012, plus de 500000 décès prématurés dans la région étaient attribuables à la température ambiante la qualité de l'air et 100000 à la qualité de l'air intérieur. Plus de 95% de la population urbaine est exposée à la pollution supérieure aux seuils recommandés par l'Organisation mondiale de la santé. Le dépôt excessif d'azote continue d'endommager les écosystèmes. Les modes de vie, de consommation et de transport sont les facteurs ayant le plus d'influence sur la qualité de l'air dans la région.
55. De nombreuses parties de la région ont vu la qualité de l'air s'améliorer au cours des récentes décennies grâce à des réglementations efficaces qui réduisent les émissions de polluants. De nombreux secteurs qui ont un impact sur la qualité de l'air contribuent également aux émissions de gaz à effet de serre. Les matières particulaires et l'ozone sont les principaux polluants qui contribuent à une mauvaise qualité de l'air extérieur.
56. Les organes relevant de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et ses protocoles ont réussi à réconcilier les données scientifiques avec des actions politiques. Les données disponibles appuient d'autres actions sur les politiques intégrées relatives à la qualité de l'air et au climat. Les politiques devraient également privilégier les changements de style de vie et des mesures d'efficacité, la réduction des émissions à la source et les nouveaux risques, tels que l'ozone et ses effets sur la santé récemment découverts. Les efforts de recherche sont nécessaires pour combler le déficit important de connaissances sur la pollution de l'air intérieur.
57. **La perte de biodiversité** et la dégradation des écosystèmes continuent au même rythme, malgré des efforts accrus de conservation et de restauration. Les principales pressions dans la région résultent d'un changement de paradigme dans l'utilisation de la terre,

particulièrement l'intensification de l'agriculture, l'urbanisation et la fragmentation de l'habitat par les infrastructures de transport. En Europe occidentale et centrale, seulement 38,4% des espèces d'origine existent encore, contre 77% en Fédération de Russie.

58. La mise en œuvre complète du réseau européen Natura 2000, en collaboration avec le Réseau Emerald et le Réseau écologique paneuropéen, est nécessaire. En plus de synergies plus fortes avec d'autres instruments de politique environnementale existants, cette mise en œuvre permettrait d'atténuer les pressions en protégeant un large éventail d'écosystèmes terrestres et aquatiques, des habitats, des espèces et des paysages d'une importance paneuropéenne.
59. L'intégration des questions relatives à la biodiversité et aux écosystèmes dans tous les aspects de l'aménagement du territoire renforcerait davantage les efforts de protection, tout comme de nouvelles réglementations pour la protection des terres et des sols. Les approches de gestion basées sur les écosystèmes constituent un moyen rentable pour atténuer les pressions multiples sur la biodiversité, en particulier de production alimentaire et forestière, la consommation et le tourisme.
60. **La pollution chimique** a un impact sur la santé humaine et les écosystèmes à travers la région, en raison de la présence de produits chimiques dangereux particulièrement préoccupants à cause de leur toxicité, des lacunes dans la gestion et l'absence de contrôles transfrontaliers. D'autres préoccupations majeures comprennent la présence de perturbateurs endocriniens dans les produits de consommation, des substances dangereuses dans les produits électroniques et électriques, des produits pharmaceutiques et les nanomatériaux persistants dans l'environnement.
61. La pollution au mercure demeure importante dans la région et de nouveaux problèmes, notamment la présence de produits chimiques toxiques dans les produits de consommation, doivent être pris en compte. Les concentrations de métaux lourds et de polluants organiques dans l'air, dans les sédiments et dans les sols ont diminué dans l'ensemble de la région, bien que certaines zones restent particulièrement touchées. Certaines régions d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale disposent encore de grandes quantités de pesticides périmés et restent dépendantes de l'industrie lourde, qui nécessite des ressources considérables, ainsi que de l'agriculture fortement consommatrice de produits chimiques.
62. Une mise en œuvre complète et cohérente des trois conventions mondiales sur les substances chimiques permettrait d'améliorer les contrôles de gestion et de réduire les risques pour la santé humaine et les écosystèmes. Le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques n'a pas encore été pleinement mis en œuvre. Les réglementations sur les produits chimiques doivent être améliorées. Une plus grande attention politique est nécessaire et doit prendre en compte les alertes précoces des scientifiques.
63. **Les volumes de déchets** ne cessent de croître. L'élimination des déchets dans les décharges est le principal défi environnemental dans plusieurs parties de la région, en dépit des progrès accomplis en matière de recyclage dans de nombreux pays. Le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques est une préoccupation croissante, car on note un faible contrôle des mouvements transfrontaliers en vertu de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.
64. La réduction des déchets alimentaires dans la région constitue un défi majeur. Environ un tiers des terres agricoles européennes est actuellement utilisé pour produire de la nourriture qui sera jetée. Les déchets alimentaires sont produits principalement lors des phases de distribution et de consommation en Europe occidentale et centrale, tandis que dans d'autres parties de la région, les procédés de production occasionnent la plupart des pertes. La gestion des déchets plastiques constitue un autre défi majeur étant donné les possibilités limitées de recyclage, le manque de substituts durables et les préoccupations croissantes concernant les déchets marins.

65. La hiérarchie des déchets est largement reconnue comme un cadre d'orientation pour accroître la valeur économique de l'utilisation des ressources et réduire les déchets. Fermer le circuit d'utilisation des ressources à travers la promotion des principes d'économie circulaire offre de nouvelles pistes pour réduire au minimum les déchets et maximiser l'utilisation des ressources.
66. **La pollution de l'eau douce** - principalement par l'agriculture - des eaux de surface et des eaux souterraines constitue la principale cause de la mauvaise qualité de l'eau, ce qui affecte également les zones côtières et les mers dans la région. Il existe entre les communautés urbaines et rurales de grands écarts dans les niveaux d'accès à l'assainissement et l'eau potable. On note également de grandes différences dans la région en ce qui concerne la collecte et le traitement des eaux usées.
67. L'irrigation, la surexploitation et les rejets hautement pollués menacent les réserves d'eau souterraine, notamment en Asie centrale. La qualité chimique de l'eau s'est généralement améliorée dans l'Union européenne, mais les progrès sont lents pour espérer limiter la pollution. Les contaminants microplastiques et émergents - tels que les retardateurs de flamme bromés, certains produits pharmaceutiques vétérinaires et humains et des biocides antisalissure - se retrouvent désormais dans toutes les mers paneuropéennes, via les rivières. Dans plusieurs bassins transfrontaliers, les défis liés à la répartition de l'eau prennent de l'ampleur.
68. Les instruments les plus importants sont la Convention de la CEE sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux et la directive cadre sur l'eau de l'Union européenne, en plus des conventions bilatérales et multilatérales sur les rivières, des lacs et des eaux souterraines des bassins transfrontaliers, tels que le Danube. Une meilleure coordination entre les politiques sur l'énergie, l'agriculture, la biodiversité et l'eau peut davantage améliorer la qualité et la quantité de l'eau, de même que l'appui aux efforts d'adaptation aux changements climatiques et d'amélioration de la résilience des écosystèmes.
69. **Les ressources côtières, marines et océaniques** sont surexploitées pour diverses raisons et ont des impacts considérables. Les principales menaces sont l'urbanisation, l'agriculture, la pêche, les transports, le développement industriel, les produits chimiques et les effluents et la production énergétique. Les efforts visant à réduire les charges de pollution sont anéantis par des défis plus systémiques à l'instar des changements climatiques.
70. La perte de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes marins ne cessent d'évoluer, ce qui accroît les risques de perte irréversible de la résilience et des services des écosystèmes. Les charges en nutriments restent également élevées. Les impacts des nouveaux polluants, y compris les déchets en plastique et déchets marins, prennent de l'ampleur. Les impacts des changements climatiques se multiplient et comprennent l'acidification, l'élévation du niveau de la mer et les changements des espèces vectrices causés par le réchauffement des eaux.
71. En raison des nombreux liens socio-économiques-écologiques, des menaces et des impacts négatifs, il est nécessaire d'adopter une approche plus intégrée aux réponses politiques nationales, supranationales, interrégionales et mondiales et à la coopération transnationale. Les approches de gestion fondées sur les écosystèmes constituent des moyens prometteurs rentables pour faire face aux effets cumulatifs négatifs des activités humaines.
72. **Les changements dans l'utilisation des terres** entraînent la détérioration des propriétés physiques et chimiques des sols, polluant ainsi l'eau et l'air. Les sols sont également menacés par le changement climatique, l'érosion, la contamination, la salinisation, les inondations et les glissements de terrain, qui à leur tour représentent une menace pour la sécurité alimentaire et la nutrition. L'urbanisation entraîne la perte de terres arables, des habitats naturels et de la biodiversité.
73. La perte des espaces verts dans les villes a renforcé les effets des changements climatiques et causé la détérioration de la santé physique et mentale et le développement cognitif des enfants. L'externalisation des demandes de terres paneuropéennes signifie que pour chaque hectare de terre utilisé dans la région, quatre sont utilisés ailleurs pour répondre à la demande finale dans les économies de la région.

74. La législation dans ce domaine est jugée insuffisante dans toute la région paneuropéenne. Les politiques de gestion durable des terres sont nécessaires pour faire face à de multiples menaces et impacts. Promouvoir des pratiques comme l'agriculture biologique, l'agroécologie et la gestion intégrée de la fertilité des sols contribueraient à soutenir les systèmes de production agricole. La restauration des espaces verts et l'installation de toits verts et les «murs vivants» permettraient d'atténuer les effets du changement climatique dans les villes.

Gouvernance, connaissances et perspectives

75. Le système de gouvernance environnementale paneuropéen qui a vu le jour au cours des trois dernières décennies révèle d'importantes différences entre les pays, ainsi que les lacunes et les possibilités inexploitées de synergies entre les politiques et les domaines prioritaires. La coopération renforcée est essentielle pour résoudre les multiples problèmes systémiques, transnationaux et transfrontaliers et surmonter les défis mondiaux qui devraient influencer sur la région dans les prochaines décennies.
76. Il est possible de réaliser de nouveaux progrès environnementaux dans les prochaines années grâce à une meilleure mise en œuvre des politiques existantes. À long terme, les mégatendances mondiales associées aux systèmes de production et de consommation non durables pourraient aggraver les pressions et les impacts environnementaux.
77. **Les méga-tendances mondiales** qui pourraient influencer les perspectives environnementales à long terme sont: les tendances divergentes en terme de population et de migration; l'urbanisation croissante; une concurrence mondiale plus rude pour les ressources; un monde plus multipolaire; et les changements climatiques. Certaines de ces tendances offrent des opportunités pour de nouvelles innovations; d'autres augmentent les risques de pénuries de ressources et des conflits.
78. Les perspectives paneuropéennes soulignent particulièrement la nécessité de réduire de moitié l'utilisation des matières premières en Europe occidentale et de la stabiliser ailleurs. Les autres perspectives de la région sont liées à l'augmentation du stress hydrique en Europe du Sud et en Asie centrale, l'importante perte de biodiversité et les services écosystémiques dans la région, les graves impacts des changements climatiques sur les systèmes côtiers et de l'agriculture et d'autres impacts sur la santé humaine de la pollution de l'air et l'exposition aux produits chimiques. Une meilleure harmonisation des politiques dans ces domaines thématiques pourrait améliorer les perspectives générales à long terme.
79. **La dégradation de l'environnement** a également aggravé les problèmes sociaux et augmenté les injustices et les inégalités sociales et économiques. Des progrès ont été réalisés grâce à des cadres juridiques favorables à la participation du public au processus décisionnel. Ceux-ci doivent être renforcés de toute urgence, étant donné le taux et l'ampleur de toute nouvelle dégradation actuelle et attendue dans les prochaines décennies.
80. Les modèles de gouvernance environnementale efficaces devraient être fondés sur des politiques bien conçues; leur mise en œuvre et leur application devrait porter une attention particulière aux alertes précoces de la communauté scientifique et de la société et garantir des capacités de surveillance et des investissements adéquats dans les systèmes de connaissances, notamment, les données, les indicateurs, l'évaluation des politiques et le partage de plates-formes. Davantage d'investissements sont nécessaires dans les systèmes comptables environnementaux pour s'assurer que les coûts externes sont abordés, et dans les processus de prospection que les éventuels futurs risques, opportunités et conflits sont identifiés.

81. Une plus grande application du **«principe de précaution»** peut réduire les risques dans un monde où les seuils et les limites ne sont pas respectés et où l'avenir est de plus en plus incertain. Faire des progrès dans un tel contexte d'incertitude exige des coalitions entre les institutions gouvernementales, les entreprises et la société civile qui doivent convenir des voies et moyens pour faire face à différents risques sociétaux. La coordination verticale entre les niveaux de politiques nationales et locales contribuera à accélérer la transition vers des modèles de développement durable dans les zones urbaines.
82. **Les Objectifs de développement durable** devraient être considérés comme une opportunité stratégique pour permettre à la politique environnementale de contribuer à la transformation, ainsi qu'un mécanisme de soutien pour le renforcement des capacités d'adaptation et la résilience au sein des sociétés à tous les niveaux, et non pas un facteur de dépenses et de contraintes pour le développement et la compétitivité. La mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable nécessitera des cibles et indicateurs quantitatifs ambitieux afin que les progrès vers la durabilité puissent être suivis correctement pour assurer la convergence vers une vision et une ambition régionale partagée dans les frontières de la planète.
83. Il ne fait aucun doute que l'atteinte de l'objectif d'une planète saine et des populations en bonne santé nécessite une transformation urgente des systèmes actuels de production et de consommation qui contribuent le plus à la dégradation de l'environnement et aux inégalités en matière de santé humaine et de bien-être.



© Shutterstock/Rudmer Zwerver

L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Aperçu général

84. L'évaluation du GEO-6 de la région Amérique latine et les Caraïbes identifie les principaux changements environnementaux qui ont été observés dans la région depuis le GEO-5 (2012) et le GEO LAC 3 (2010); et inscrit les actions prioritaires dans le cadre général du nouveau programme de développement durable 2030. Au début du processus GEO-6, les gouvernements de la région LAC (Amérique latine et Caraïbes) et d'autres groupes d'intervenants clés (à la Conférence GEO REIN tenue à Panama City en mai 2015) avaient identifié un certain nombre de priorités régionales qui ont permis de mettre en place des critères d'évaluation des interventions appropriées pour la région. Ces priorités comprennent: les impacts du changement climatique et les risques naturels; la biodiversité et les services écosystémiques; les ressources naturelles et le tourisme; le développement économique et la production et la consommation durables; la santé et l'environnement; l'utilisation des terres, la dégradation des terres et l'aménagement du territoire; la gouvernance environnementale; l'information environnementale; et de la communication et la sensibilisation du public.
85. Le rapport GEO-6 LAC se décline en quatre chapitres; les deux premiers présentent les résultats de l'évaluation selon l'approche DPSIR (forces motrices–pressions–état–impacts–réponses), en mettant l'accent sur les 5 principaux thèmes environnementaux (l'air, l'eau douce, les océans, les terres et la biodiversité). Le chapitre 3 évalue les progrès politiques réalisés dans des domaines prioritaires clés au sein de la région; il examine notamment des exemples de politiques efficaces et évalue les conditions propices à l'atteinte des ODD qui considèrent l'environnement naturel comme un élément important. Le chapitre 4 présente un ensemble de scénarios régionaux et présente ainsi un aperçu de quelques-unes des options disponibles pour les décideurs, car ces scénarios suggèrent aux pays de la région des pistes de développement plus durables. Les principales conclusions et les principaux messages du rapport sont présentés ci-dessous:

Principales conclusions

86. La région ALC regorge d'une riche biodiversité, avec une gamme complexe de contrastes politiques, sociaux et naturels. Ces contrastes sont visibles à travers les tailles des pays et des économies; la diversité des caractéristiques géographiques et écologiques et la manière dont les cultures continuent d'interagir avec l'environnement naturel. Malgré la diversité et les contrastes, les économies de la région ALC continuent cependant toutes de dépendre fortement et de façon persistante des produits primaires et des ressources naturelles qui représentent environ 50% de toutes les bonnes exportations. Sur le continent, on a noté une augmentation de la dépendance aux exportations principalement soutenu par les demandes extra-régionales des produits tels que les produits agricoles (notamment le soja, le café et la viande) et des ressources minérales (minerais et métaux). Ces transformations sont plus importantes en Amérique du Sud, où on a enregistré une augmentation des exportations de 24 à 40% entre 1990 et 2015. En outre, en 2013, les recettes du tourisme international ont compté pour 45% des exportations totales de la région des Caraïbes, plus de deux fois qu'en Mésoamérique, et 9 fois plus qu'en Amérique du Sud.

87. **Les zones urbaines** continuent de croître dans la région ALC. La population urbaine a augmenté de plus de 35 millions de personnes entre 2010 et 2015, et devrait atteindre un total de 567 millions de personnes en 2025. L'Amérique du Sud connaît la plus forte urbanisation, avec environ 346 millions de personnes (83% de la population) vivant dans les zones urbaines en 2015. Cependant, l'urbanisation est plus rapide dans les Caraïbes, où 62% de la population vivaient en milieu urbain au début du millénaire ; ce chiffre est passé à 70% en 2015 et devrait atteindre 75% en 2025. Dans la plupart des cas, la concentration des populations, ainsi que les modes de production liés à l'urbanisation aggravent la dégradation de l'environnement.
88. **La qualité de l'air** dans les villes s'est dégradée, et dans la plupart des villes où des données sont disponibles, les concentrations de matières particulaires et l'ozone sont supérieures aux seuils recommandés par l'OMS. Cette situation augmente la vulnérabilité des citoyens aux maladies respiratoires; et plus de 100 millions de personnes dans la région vivent dans des zones sensibles à la pollution de l'air. En outre, l'impact des villes n'est pas limité aux zones urbaines. Selon l'Évaluation mondiale de la qualité de l'eau (2016), on estime que 25 millions de personnes vivant en zone rurales sont en contact avec les eaux de surface polluées provenant de zones urbaines. Cela augmente les risques pour la santé et les taux de mortalité dans les zones rurales.
89. La région ALC représente actuellement 5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Cependant, la contribution de la région aux agrégats mondiaux est en croissance, en particulier en raison des exigences des secteurs des transports et de l'industrie. Selon la Banque mondiale (2015), les émissions de dioxyde de carbone provenant de la combustion de combustibles fossiles et la fabrication du ciment dans la région ALC ont augmenté en valeur absolue (+14,18%) au cours de la période de 2006 à 2011, bien que proportionnellement au PIB leur niveau ait diminué. La réduction des émissions de gaz à effet de serre à longue durée de séjour dans l'atmosphère représente un défi important dans la région ALC; et des contaminants tels que le noir de carbone sont désormais une priorité en raison de leur action de forçage radiatif sur le système climatique.
90. Alors que **l'atténuation des changements climatiques** doit être une composante essentielle des stratégies de lutte contre les changements climatiques dans la région ALC, l'urgence de renforcer les mesures d'adaptation afin d'augmenter la résilience et de diminuer la vulnérabilité de la région n'est pas à négliger. D'après l'analyse des scénarios, la région ALC restera probablement celle qui a la plus faible teneur en carbone de l'offre énergétique régionale d'ici à 2050. Toutefois, les données actuellement disponibles d'énormes pressions dans la région entraînant les changements climatiques à l'échelle globale, ce qui devrait s'aggraver selon toute indication. Les glaciers des Andes qui fournissent des ressources vitales en eau pour des millions d'habitants subissent une diminution, les débits élevés des cours d'eau ont un impact sur les communautés; alors que les phénomènes météorologiques extrêmes affectent les économies de la région. Dans le bassin des Caraïbes, les changements climatiques sont responsables des pertes annuelles moyennes de 1.4 milliard \$ à cause seulement des vents violents. En outre, les changements climatiques exacerbent plusieurs autres forces motrices, aggravant ainsi les impacts environnementaux et socio-économiques connexes.
91. En raison de la diversité et de l'intensité croissantes de bon nombre de forces motrices, d'importants écosystèmes et des processus écologiques de la région sont davantage touchés. Bien que le taux de conversion des systèmes naturels commence à baisser, selon les statistiques, le taux global des pertes des écosystèmes reste élevé. Les forêts de la région ont connu une baisse globale de 9.4% depuis 1990. Toutefois, cette moyenne régionale masque un domaine de réussite remarquable - dans les Caraïbes, la superficie boisée a connu une hausse de 43% par rapport au niveau de départ de 1990: La superficie moyenne couverte par les coraux dans les Caraïbes a baissé, passant ainsi de 34,8% à 16,3% entre 1970 et 2011. On assiste davantage à la perte des espèces dans la région ALC, et le plus préoccupant est que lorsque ces pertes se produisent, les taux de destruction sont le plus souvent croissants. L'érosion hydrique d'origine humaine affecte plus de 2,23 millions de km² de terres dans l'ALC, selon les rapports et les réseaux hydrographiques transportent ces sédiments et autres polluants d'origine terrestre dans les océans, entrainant ainsi un impact sur les

écosystèmes côtiers. Les statistiques du *World's Water Quality Assessment (2016)* montrent qu'environ ¼ de tous les tronçons des cours d'eau de la région ALC sont très pollués; et le nombre d'habitants des zones rurales qui sont en contact avec les eaux de surface polluées est estimé à 25 millions.

92. L'avenir des économies de la région, ainsi que la capacité des pays de l'ALC à lutter contre la pauvreté et à inverser les inégalités dépend fortement du **capital naturel** et de la capacité des gouvernements de cette région à gérer efficacement ce phénomène. Malgré les succès remarquables dans les efforts de gestion du capital naturel de la région (par exemple, entre 1990 et 2014, la superficie totale de la terre protégée dans la région est passée de 8,8 % à 23,4%); et l'ALC à réalisé des progrès significatifs en trouvant des solutions à des nombreuses préoccupations socio-économiques d'importance capitale (par exemple, le pourcentage des populations vivant sous le seuil de pauvreté a baissé de 31% en 2010 à 26% en 2014; au cours des 15 dernières années le pourcentage des populations vivant dans les bidonvilles a baissé de 29% à 20%; et le nombre de personnes bénéficiant d'un meilleur accès à l'eau et aux équipements sanitaires a connu une hausse), les statistiques de ce rapport montrent que dans plusieurs cas, le progrès est observé au détriment de l'environnement naturel. Qu'il s'agisse des facteurs liés à une population galopante ou des facteurs économiques à l'intérieur ou l'extérieur de l'ALC, ou qu'il s'agisse des facteurs dûs au manque de structures efficaces de gouvernance, il est généralement admis que les modes de production et de consommation dans la région ne sont pas actuellement durables. Il est urgent d'inverser ces tendances si la région de l'ALC veut assurer le bien-être de ses populations croissantes.
93. Face aux défis persistants posés par le lien de causalité entre l'environnement et le développement, les Objectifs de Développement Durable, adoptés en septembre 2015, constituent une opportunité à saisir au bond pour l'avenir des gouvernements de la région ALC. Les ODD et l'agenda 2030 présentent une nature unique et inter-connectée qui offre un cadre plus robuste aux gouvernements de la région dans l'identification des points d'entrée de politiques clés et les réponses permettant de mener des actions très spécifiques avec les synergies connexes, et offrent par conséquent une multitude d'avantages pour l'environnement et la société. À ce titre, il existe quelques questions importantes que les gouvernements de l'ALC ainsi que d'autres parties prenantes de la région devraient prendre en considération.
94. Premièrement, les gouvernements doivent trouver des solutions novatrices pouvant permettre le **découplage** de la croissance économique et la consommation des ressources. Ceci revêt une importance capitale pour une solution à plusieurs activités anthropiques liés au changement environnemental. Les tendances actuelles de développement, notamment la production et la consommation ne sont pas, dans plusieurs cas, durables. Avec les prévisions d'une augmentation croissante de la population à l'avenir, il sera nécessaire de s'assurer à satisfaire les besoins avec des effets réduits sur l'environnement naturel. Il sera également important pour les pays de cette région de réduire la dépendance en matière de combustibles fossiles et de diversifier les sources d'énergie. Un domaine dans lequel cette action est importante est celui de l'urbanisation. En effet, les villes offrent une opportunité pour améliorer l'accès aux services de santé et d'éducation, aux infrastructures culturelles et aux transports. Investir dans l'aménagement urbain, à travers par exemple une meilleure utilisation des infrastructures respectueuses de l'environnement et le transport propre, peut convertir le défi d'urbanisation en opportunités de développement durable pour l'ALC.
95. Les **scénarios** montrent que le fait de se focaliser sur les mesures qui offrent une plus grande protection de l'environnement naturel ne pourra pas compromettre les économies ou le bien-être des habitants de la région. Bien qu'il soit nécessaire de recourir à certains compromis, les questions à l'instar de celles de la pauvreté et la santé pourraient être mieux gérées en mettant l'accent sur la gestion efficace des atouts environnementaux. Plusieurs pays de la région se sont engagés dans certains aspects de «l'économie verte» ou de la «croissance verte» et il existe des stratégies émergentes en vue d'assurer une approche coordonnée entre les pays. De tels efforts doivent être encouragés et soutenus.

96. Les pays de la région ont peut-être aussi besoin d'investir dans la **résilience des écosystèmes** pour réduire la vulnérabilité et augmenter l'adaptation. Des meilleurs investissements dans les infrastructures écologiques et la mise en œuvre des mesures de réduction de la pollution et autres pressions sur l'environnement aideront à sauvegarder certains écosystèmes précieux dans la région et leurs services. Ceci est d'autant plus important que le contexte de l'adaptation aux changements climatiques dont les effets sur la région se sont répandus et ont des effets néfastes.
97. L'utilisation d'un ensemble d'outils, de mécanismes et d'approches de soutien à la politique peut aider à booster le succès au niveau régional pour faire face aux changements environnementaux et atteindre les ODD. Nous pouvons citer entre autres, l'éducation et la communication, le développement des partenariats stratégiques, notamment au sein de la région mais aussi au delà de celle-ci; l'innovation; un bon suivi-évaluation; une mise en œuvre effective des politiques et l'application des lois et les financements adéquats. Comme considération essentielle du programme de durabilité, les pays de la région ont également reconnu l'importance d'améliorer l'information en fonction de laquelle les décisions sont prises en matière d'environnement. De plus grands investissements dans la recherche et le renforcement des capacités pour la collecte et la mise en œuvre des données afin de renforcer l'interface science-politique doivent donc être une priorité pour la région.
98. Les pays ont également l'occasion de s'appuyer sur les progrès réalisés à travers la participation avec les différents secteurs de la société, allant du **secteur commercial aux populations locales et les peuples autochtones**. La société civile a joué un rôle important au cours des dernières décennies en mettant les préoccupations d'ordre environnemental au centre de leur programme politique. Le problème majeur pour ces pays est celui d'intégrer ces points de vue d'une manière efficace toute allant d'une participation informative vers dialogue plus productif pour aboutir à une planification intégrée et une gestion axée sur les résultats.
99. Une **coordination inter-étatique** plus forte et mieux orientée tant au niveau régional que sous-régional susceptible d'améliorer les problèmes de gouvernances qui constituent une priorité pour la région. La maîtrise et l'action dans les domaines tels que la production des données et l'information, l'adaptation aux changements climatiques, la gestion des ressources en eau, la santé et l'environnement, la production et la consommation durables, ainsi que la gestion de la biodiversité seront renforcées grâce à la coordination régionale.
100. La région d'Amérique latine et les Caraïbes reconnaît le grand mérite du thème central du GEO-06: «Une Planète en bonne santé pour des Hommes en bonne santé». Lors du 20ème Forum des Ministres de la région d'Amérique latine et des Caraïbes, qui s'est tenu en mars 2016, les États de la région ont réaffirmé «leur engagement à se conformer à l'Agenda 2030 pour le Développement durable dont l'objectif est l'éradication de la pauvreté, la protection de l'environnement et la promotion du développement social et économique inclusif en harmonie avec la nature». Conformément à cet engagement, ils ont émis un vœu pour une «action coordonnée et accélérée à tous les niveaux afin de mettre en œuvre la dimension environnementale de l'Agenda 2030, tout en reconnaissant les liens étroits et l'interdépendance qui existent entre les dimensions économique et sociale du développement durable, d'une manière équilibrée et intégrée, et en conformité avec les politiques et les circonstances de nos pays». À ce titre, la région peut s'attendre à un changement de ses sentiers de développement dans les années à venir, un changement qui mettra les pays de l'ALC sur le chemin de la durabilité, permettant ainsi une protection de la richesse naturelle de la région.



© Shutterstock/Videowokart

AMÉRIQUE DU NORD

101. L'évaluation régionale de l'Amérique du Nord a été réalisée afin de déterminer les questions, la situation et les tendances prioritaires en matière d'environnement de la région d'une manière systématique et basée sur les preuves, sous forme de contribution dans le cadre du processus d'établissement du sixième rapport de la série *L'Avenir de l'environnement mondial* (GEO-6) du PNUE.
102. Les experts et les représentants des États ont identifié les priorités régionales pour l'Amérique du Nord lors de la conférence du Réseau d'information régional sur l'environnement (REIN) organisée à Ottawa-Gatineau du 27 au 29 mai 2015. Ces priorités régionales ont été mises à contribution, en partie, pour informer et orienter cette évaluation régionale. Le présent document présente un résumé des principales conclusions et messages politiques de l'évaluation.
103. Les conditions environnementales dans la région d'Amérique du Nord se sont améliorées de manière significative au fil du temps grâce aux investissements dans les politiques, les institutions, la collecte et l'évaluation des données et dans le cadre réglementaire. Cependant, ces dernières années, les défis environnementaux qui se sont avérés plus difficiles dans la gestion des cadres politiques actuels sont apparus. Il s'agit-là des défis résultant des interactions à travers les systèmes complexes qui subissent des pressions diverses. Ils constituent un risque pour le bien-être des populations et des écosystèmes nouveaux dans leur forme et leur intensité. De nouvelles approches de gestion de ces problèmes permettant de réduire le risque systémique et de guider les transformations durables ont émergé et produisent des preuves de leur capacité à répondre à ces nouveaux défis.

Amélioration des conditions suite à des politiques efficaces.

104. **La qualité de l'air** dans la région ne cesse de s'améliorer suite aux actions politiques concertées dans les deux pays et aux évolutions favorables des technologies et des marchés énergétiques. Des efforts faits au niveau régional, national et local afin d'améliorer la qualité de l'air procurent des avantages substantiels, mesurables et significatifs dont la valeur est estimée à hauteur de 2 mille milliards de dollars. Toutefois, les améliorations de la qualité de l'air ne se font pas de manière équitable et environ 140 millions de personnes sont exposées à une pollution dépassant les seuils réglementaires.
105. Les lois votées au début des années 1970 en Amérique du Nord ont permis un contrôle efficace des sources localisées de pollution des **eaux de surface** et la fourniture en **eau potable** à la majorité des communautés de la région. Cependant, la pollution héritée, persistante et émergente continue de mettre la pression sur la qualité de l'eau dans certaines zones. En particulier, les sources diverses de polluants de l'eau à l'instar des nutriments, restent un défi majeur.
106. **La qualité de l'eau potable** est dans l'ensemble très bonne, mais elle est de mauvaise qualité dans certaines zones. Les tendances négatives sont principalement dues à la dégradation des infrastructures et de la mauvaise gouvernance. Ces incidents isolés sur la qualité de l'eau constituent une menace grave pour la santé humaine dans certains cas.
107. Les **ressources foncières** de l'Amérique du Nord sont généralement en bon état. Un réseau dense des aires protégées bien géré est en place et permet de protéger la biodiversité de la région. L'utilisation néfaste des sols à grande échelle et les modifications du couvert végétal sont contrôlées par des politiques et réglementations de gouvernance efficace. Cependant, les paysages naturels

deviennent de plus en plus fragmentés dans certaines zones en réponse aux causes naturelles à l'instar des feux de brousse, des infestations de ravageurs et des décisions sur les activités liées à la gestion des terres, les transferts des droits de propriété aux héritiers et le développement, notamment au niveau des points d'intersection entre les secteurs forestier, agricole et énergétique.

108. Alors que les progrès ont été réalisés dans le cas de plusieurs espèces, une grande partie de la **biodiversité** de l'Amérique du Nord est en péril, avec l'augmentation des pressions du fait des changements dans l'utilisation des terres, les espèces envahissantes, les changements climatiques et la pollution qui touchent ces espèces, aussi bien au niveau terrestre que dans l'environnement côtier et marin. Cependant, les approches réglementaires visant la protection de l'habitat sont prometteuses et la science de la biodiversité est très avancée dans la région. Des efforts continus pour l'intégration des connaissances environnementales traditionnelles pourront profiter aux efforts de conservation dans l'avenir.
109. **Les substances chimiques et les déchets** montrent des tendances mitigées. Les questions liées aux substances sujettes aux politiques au cours des dernières décennies ont connu une baisse significative. Par contre, d'autres sources à l'instar des résidus de cendre produites par des centrales thermiques au charbon, des mines abandonnées, des produits pharmaceutiques, des microplastiques, sont en hausse et représentent une menace pour la santé humaine et celle des écosystèmes.

Ces dernières années ont vu l'apparition des problèmes environnementaux dont la gestion est plus difficile par les cadres politiques existants.

110. **Les changements climatiques** ont un impact à travers la région qui touchent plusieurs aspects de l'environnement ainsi que la santé et le bien-être des hommes, et même la sécurité humaine dans certains cas. Le risque d'aggravation de ces impacts, à court et à long terme, reste une question prioritaire pour la région. Toutefois, les administrations des deux pays prennent des mesures pour atténuer les impacts et s'adapter aux changements inévitables. Les États-Unis et le Canada se sont accordés à jouer un rôle de premier plan dans l'économie mondiale à faible intensité de carbone au cours des prochaines décennies, notamment à travers des mesures scientifiques relatives à la protection de la zone Arctique et de ses populations, et le travail concerté sur la mise en œuvre de l'accord historique de Paris.
111. **L'Arctique** est une zone de préoccupation spéciale parce que les effets des changements climatiques sont plus visibles dans les hautes latitudes et le risque d'un changement continu significatif à court terme est croissant. Les tendances d'ordre social, institutionnel et écologiques uniques de l'Arctique rendent cette région très vulnérable aux changements climatiques continus, surtout au vu des difficultés d'adaptation auxquelles la région fait face, difficultés susceptibles de déclencher des risques en cascade.
112. Le **système énergétique** subit des transformations rapides, ce qui représente des faiblesses et des forces. En effet, les faiblesses résultent des conséquences qui sont associées aux méthodes agressives d'extraction des hydrocarbures. Ces conséquences sont le risque d'aggravation des émissions dans l'air, l'utilisation des eaux et l'activité sismique induite. Cependant, les tendances actuelles du secteur des énergies renouvelables, l'amélioration des efficacités et des technologies de stockage d'énergie présentent des opportunités énormes et montrent la possibilité d'aboutir à un système énergétique durable.
113. **De nouveaux contaminants chimiques** et de nouvelles sources de polluants traditionnels font surface comme étant des problèmes pour la qualité de l'air et de l'eau et sont préoccupants pour la santé publique et l'environnement.

114. **La pénurie d'eau** est un problème majeur dans la région. En effet, les besoins en eau sont supérieures à la fourniture durable dans la zone aride occidentale de l'Amérique du Nord, ce entraîne l'extraction des eaux des aquifères, la fragmentation et la régulation de la plupart des rivières de cette région à travers les barrages et la vulnérabilité des communautés urbaines et rurales aux menaces de la sécheresse. L'épuisement de la nappe phréatique est aggravé par le manque de mécanismes de gouvernance des eaux souterraines. Les longues périodes de sécheresse ont aggravé les problèmes de pénurie d'eau dans certaines parties de la région et les changements climatiques ont vraisemblablement contribué à l'intensité, l'extension et la durée de ces sécheresses.
115. **L'environnement côtier et marin** subit une menace croissante dans la région, en raison des phénomènes négatifs relatifs à certaines pressions environnementales traditionnelles à l'instar des charges en nutriments et des nouvelles pressions à l'instar de l'acidification des océans, le réchauffement des océans, l'élévation du niveau de la mer et de nouvelles formes de débris marins.
116. **Les pêcheries d'eau douce** sont bien régulées dans la région des Grands lacs et sont généralement contrôlées à travers l'Amérique du Nord, mais font face à des difficultés dues aux facteurs tels que les changements climatiques, la pression démographique et la pollution.

Les solutions aux problèmes environnementaux dans la région font surface.

117. Les efforts visant l'atténuation des changements climatiques à travers la réduction des émissions des gaz à effet de serre et l'amélioration de la séquestration du gaz carbonique commencent à avoir des effets palpables et à jeter les bases pour des progrès qui sont potentiellement énormes. Les succès en matière d'atténuation sont le résultat d'un ensemble de mesures aux niveaux fédéral, régional et local du gouvernement et les secteurs publics et privés, notamment les normes d'efficacité énergétique des produits; la production électrique à faible intensité de carbone; les plans des transports; les codes et normes de construction des bâtiments et d'autres efforts. L'accord de Paris de décembre 2015 sur le climat a créé un mécanisme permettant à tous les pays de coordonner les efforts nationaux et de fixer les objectifs progressifs plus ambitieux.
118. Au même moment, les gouvernements, les commerces et les communautés prennent des mesures afin de **s'adapter aux changements climatiques**. À titre d'illustration, le Maire Michael Bloomberg a convoqué, dans la ville de New York, un Panel sur les Changements Climatiques (le New York City Panel on Climate Change, NPCC) en 2008 dans le cadre de la planification à long terme de la durabilité de la ville. Le NPCC regroupe les scientifiques qui ont étudié les changements climatiques et leurs impacts ainsi que les experts en droit, en assurance et en gestion de risques. Les résultats des travaux du Panel servent d'exemple à d'autres communautés sur l'évaluation des vulnérabilités et opportunités d'amélioration des capacités de résilience. Plus d'attention est aussi actuellement accordée au renforcement et à la protection des infrastructures vertes.
119. **La comptabilité du capital naturel (CCN)** présente des outils importants pour l'intégration des informations sur les ressources naturelles, environnementales, économiques et sociales afin de faire face aux défis des changements systémiques auxquels sont confrontés les gouvernements, [des terres et des ressources], les gestionnaires, les entreprises et le public. Ces informations sont intégrées par la CCN dans un cadre de comptabilité régulièrement mis à jour afin de suivre les opérations, d'identifier les compromis et de révéler les choix. Elle permet également de suivre et d'évaluer [programmes et politiques] la mise en œuvre et mettra à l'évidence la majorité des conséquences imprévues d'action sur les défis systémiques complexes. La CCN est mise en œuvre à trois niveaux: national, au niveau de l'écosystème et des entreprises. Au niveau national, les comptes de l'eau, d'énergie et de la pollution peuvent permettre de comprendre et d'améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources, d'informer l'allocation des ressources

rare (l'eau, par exemple) et de réduire la pollution. Les comptes CCN des écosystèmes fournissent un cadre permettant aux gestionnaires d'identifier et de suivre tous les types de services écosystémiques, notamment les services de régulation, de soutien et les services culturels, dans les cas où l'évaluation s'avère difficile. La CCN peut aussi servir de cadre d'identification des bénéficiaires. Les premières personnes à avoir adopté la CCN dans le secteur privé s'en servent déjà pour améliorer leur efficacité en matière d'utilisation des ressources, de gestion des risques et de réduction de la pollution.

120. **La consommation et la production durables** offre une gamme variée d'options pour la réduction des pressions environnementales en luttant contre les facteurs liés aux processus de fabrication et à la demande des consommateurs. Ces options permettent d'alléger les pressions systémiques sur l'environnement de manière universelle, comme l'a démontré l'utilisation réussie des innovations dans les domaines de la conservation de l'eau, la construction des bâtiments verts, la réduction des déchets d'emballage et les approvisionnements écologiques.
121. Dans cette région, il existe des preuves d'un intérêt élevé dans les approches relatives à la gouvernance adaptative qui combinent les idées des différents axes d'innovation pour créer un répertoire d'actions permettant de réaliser des progrès en matière des aspects les plus difficiles du défi de durabilité. Ce répertoire combine les éléments qui déjà ont été sur l'agenda politique à l'instar des processus de politiques multi-acteurs, avec de nouvelles idées nées de la résilience, la gouvernance inclusive et l'innovation systémique. Le progrès au niveau sous-national et transnational sur une variété des questions passant avant la collaboration bilatérale fédérale.
122. L'Amérique du Nord constitue un moteur énergétique en matière de **Révolution des Données**, avec plusieurs exemples avérés d'utilisation de l'informatique et de l'analyse environnementales pour encourager les progrès et plusieurs innovations prometteuses encore en développement actif. Ces innovations combinent les engagements de mise à jour régulière des répertoires et recensements avec les percées en matière de technologie de détection; le libre accès aux données; la mobilisation de diverses communautés de données, la maîtrise par les sciences sociales de la manière dont les informations peuvent aboutir aux réponses efficaces et les améliorations quantiques dans les systèmes d'information en réseau afin de contribuer à une expansion rapide d'une série de réponses aux défis environnementaux auxquels la région fait face.

L'avenir de l'Amérique du Nord est un ensemble de possibilités et de problèmes émergents.

123. Les progrès scientifiques et technologiques et les transformations systémiques sont porteurs d'espoir pour un avenir plus durable.
124. Les changements technologiques dans le domaine des données et de l'analyse évoluent rapidement, si non, plus vite que les problèmes que connaît la région, et entraîne **l'espoir de profiter de la puissance de la révolution dans le traitement des données** dans la gestion de ces problèmes.
125. Plusieurs innovations d'ordre technique et politique sont en gestation depuis des décennies et commencent déjà à porter des fruits ou ont déjà progressé à un niveau où l'adoption est à portée de main, et ces **innovations sont porteuses de promesse de transformation systémique** capables d'inverser les tendances négatives.
126. Quelques villes et plus petites communautés nord-américaines servent de laboratoires vivants et montrent comment une attention focalisée sur les améliorations pragmatiques et coordonnées au sein des systèmes intégrant l'utilisation des sols, les transports,

la santé publique, l'énergie propre et l'eau potable; le recyclage et la gestion améliorés des déchets peuvent inverser la tendance en faveur de la résilience et la durabilité améliorée pour l'amélioration de la qualité de vie et la réduction des coûts sociaux. Le partage des leçons apprises avec d'autres communautés de l'Amérique du Nord est porteur d'espoir pour la création des voies de développement plus durables et plus résilientes dans l'avenir. Toutefois, les problèmes environnementaux persistants demeurent.

127. Plusieurs **pressions augmentent, entraînant ainsi des incertitudes et des complexités plus profondes** et plus rapides que les réponses politiques ne peuvent pas supporter.
128. Même pour les pressions évoluant dans la bonne direction, à l'instar de l'intensité de carbone, l'ampleur de l'amélioration n'est pas suffisante pour faire face aux défis croissants.
129. Un ensemble d'impacts potentiellement désastreux sont intégrés dans le climat à court et à moyen terme de manière à ce que les effets des changements climatiques puissent s'aggraver, indépendamment du taux rapide de réduction des gaz à effet de serre dans la région et de la manière dont elle soutient rapidement les réductions au niveau mondial. Les conséquences pour les vies humaines et les moyens de subsistance dépendront des mesures d'adaptation aux changements climatiques et de l'augmentation de la résistance qui, bien que présentant des signes d'embellie, ne sont pas encore suffisants pour faire face aux menaces. La région a été surprise par l'émergence des grands échecs en matière de questions environnementales traditionnelles à l'instar de la sécurité de l'eau potable, ce qui signifie que ces succès passés sont aujourd'hui en danger.



© Shutterstock/ giSpate

L'ASIE OCCIDENTALE

130. L'évaluation du GEO-6 pour la région d'Asie^{1,2} occidentale est guidée par sept priorités régionales, à savoir, l'eau, la terre, les ressources marines, la biodiversité, l'air, les changements climatiques et la gestion des déchets. Ces priorités ont été identifiées par les États membres et les parties prenantes lors de la conférence du Réseau d'information régional sur l'environnement (REIN) tenu du 10 au 14 mai 2015 à Amman. En plus des priorités régionales identifiées, 2 thèmes ont guidé le rapport d'évaluation de l'Asie occidentale: la paix, la sécurité et l'environnement ainsi que les aspects liés à la nourriture, à l'eau et à l'énergie. Le document présente un résumé des principales conclusions et des messages politiques.
131. **L'état et les tendances de l'environnement en Asie** occidentale: D'après les tendances relevées dans les éditions précédentes du rapport de la série GEO, l'analyse actuelle des *forces motrices, pressions, état, impact et réponse* de l'environnement de l'Asie occidentale montre qu'il faut une approche holistique et intégrée pour identifier les problèmes environnementaux et aborder les deux thèmes. Plusieurs problèmes environnementaux persistants au niveau régional sont:
- En dépit de quelques efforts de gestion intégrée de ressources en eau et de solutions à courte durée appliquées dans la gestion de la demande croissante de l'eau, la qualité de l'eau est davantage mauvaise, à cela s'ajoute le problème de la surexploitation des ressources d'eau souterraines;
 - Le partage des ressources en eau continue d'être au centre des préoccupations régionales à cause d'un manque de coopération régionale;
 - Les modes de consommation non durables menacent l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire;
 - La perte de la biodiversité, la désertification et la dégradation des écosystèmes sont les problèmes courants;
 - La pollution de l'air continue d'avoir un impact majeur sur la santé et l'environnement;
 - La gestion des déchets continue d'être prise en charge par les initiatives ad-hoc sans aucun programme de gestion intégrée de déchets;
 - L'efficacité énergétique et le mix énergétique continuent d'être des problèmes;
 - L'environnement continue d'être menacé et d'être à l'origine des guerres et de l'insécurité et d'aggravation du niveau de conflits.
132. Le rapport d'évaluation présente un scénario visionnaire au cours des 25 prochaines années, dix ans après l'atteinte des objectifs de développement durable. L'adoption de cette vision positive permettra l'atteinte de plusieurs résultats, notamment: les populations en bonne santé, l'eau potable, les bonnes pratiques en matière d'hygiène, l'énergie verte, la consommation et la production responsables, la solution aux effets néfastes des changements climatiques, la protection de la vie des mers, la préservation des ressources en eau, la coopération régionale en assurant la paix, la justice et la sécurité pour tous.

¹ Dans le contexte de ce rapport, le terme 'Asie occidentale' inclut les pays du GCC et la région Mashriq et Yemen

² L'évaluation GEO-6 pour la région de l'Asie occidentale est une dans la série de GEO-6 du PNUE et s'appuie sur la fondation pour l'évaluation globale du GEO-6.

133. Les options politiques sont nécessaires pour l'atteinte des scénarios ci-dessus qui sont liés à la bonne gouvernance, la coopération régionale, la disponibilité et le partage des données, le développement des capacités et la transition vers une économie inclusive et verte.
134. **La bonne gouvernance** qui implique l'existence des mécanismes multiples et à plusieurs niveaux dans les domaines clé que sont: la coopération transfrontalière, la participation accrue du public dans le processus de prise de décision, le financement en coopération, l'assainissement en matière du partage et d'utilisation des données, ainsi que la promotion des partenariats entre le secteur privé et la société civile. Les prochains efforts devront se être centrés sur la lutte contre la fragmentation et l'adoption d'une approche intégrée au développement durable. Une participation pleine de tous les pays dans les Accords multilatéraux sur l'environnement (AME) va nécessiter la mise en oeuvre des engagements, les solutions aux lacunes relatives aux politiques environnementales, une meilleure intégration dans les questions de politique environnementale, sociale et économique et les Évaluations environnementales stratégiques (EES) qui correspondent aux cadres d'évaluation environnementale intégrée (EEI) globale.
135. **La collecte, le traitement et le partage des données** au niveau régional et national permet d'avoir les infrastructures nécessaires pour mesurer le progrès. La recherche et le développement, combinés aux décisions sur la base des connaissances scientifiques afin de permettre une marge de manœuvre pour les politiques éclairées. L'Agenda 2030 sur le Développement durable présente une opportunité pour les stratégies ciblées pour une transition réussie. La redéfinition des mesures de progrès qui reflètent le bien-être des écosystèmes est un aspect important de ce volet. Les systèmes nationaux d'information soutiendront l'évaluation et l'élaboration de politiques fondées sur les faits.
136. La mise sur pied des sociétés de savoir au niveau national et régional permettant d'influencer le capital social et la capacité des jeunes à développer les capacités nécessaires et créer de nouvelles opportunités d'emploi dans un contexte d'économie inclusive et verte. Les opportunités de diversification économique en Asie occidentale à travers la consommation et la production durables, les principes d'une économie verte et circulaire offrent des solutions durables pour un développement humain durable. Nous pouvons citer, entre autres opportunités:
- L'accroissement des initiatives régionales dans les secteurs d'aliments-eau-énergie qui assure la réduction du gaspillage alimentaire, l'agriculture durable et les émissions neutres en carbone.
 - Les grands projets en matière des énergies renouvelables et les initiatives en matière d'efficacité énergétique qui sont déjà mis en œuvre en Asie occidentale sont prometteurs en ce qui concerne leur rentabilité économique et environnementale.
 - Les secteurs de transport et de construction durables offrent des opportunités diversifiées supplémentaires et les avantages environnementaux et sanitaires.
137. Lutter contre l'interconnexion des **vulnérabilités** dans les politiques socioéconomiques et environnementales efficaces et durables pourra permettre de diminuer les effets des changements climatiques et des phénomènes tels que la sécheresse, les tempêtes de poussière, les crues subites et garder une bonne santé environnementale.
138. L'institutionnalisation de ce type de politiques et de cadre réglementaires peut être visible dans les **effets retentissants** à travers les différents secteurs et améliorer ainsi le bien-être de la société en Asie occidentale.



© Shutterstock/ saignaps

www.unep.org

Programme des Nations Unies
pour l'environnement

P.O. Box 30552 Nairobi 00100, Kenya

Tél.: +254 (0) 20 762 1234

Courriel: publications@unep.org

Web: www.unep.org



PNUE